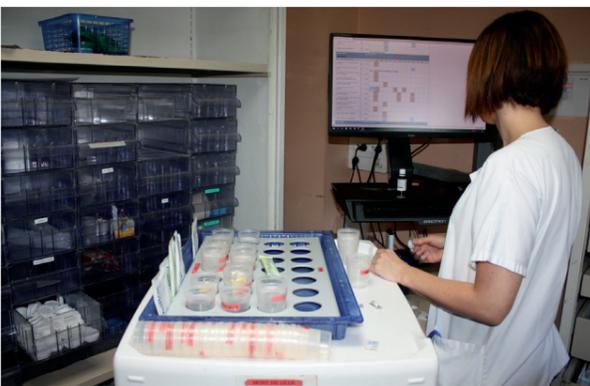
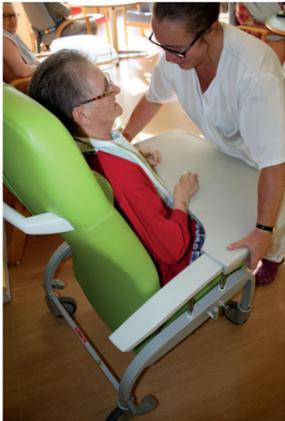


# La Commission des Usagers



*La principale mission de la Commission des Usagers est de veiller aux droits des usagers et de faciliter leurs démarches afin qu'ils puissent exprimer leurs difficultés tout comme leurs remarques positives. Elle contribue à l'amélioration de leur prise en charge. Elle examine les réclamations et informe sur les voies de conciliation et de recours.*

## COMPOSITION

**Franck BRIDOUX** : Directeur général

**Annette DISSELKAMP** : **Présidente** - Représentante des usagers - titulaire

**Patricia BLOT** : Représentante des usagers - suppléante

**Rémi BOURY** : Directeur de la qualité et des relations avec les usagers

**Marylaure CALOONE** : Médiatrice non-médicale - titulaire

**Barbara COEVOET** : Cadre Supérieure Socio-Éducative

**Amélie DEBAVELAERE** : Représentante du CSE - suppléante

**Philippe DUBOIS** : Représentant du CSE - titulaire

**Valentine FLEJSZAR** : Ingénieure qualité

**Dr Bernard LEFEBVRE** : Représentant de la CME

**Camille LESCIEUX** : Référente de la cellule juridique - chargée de relations avec les usagers

**Virginie PECQUEUX** : Médiatrice non-médicale - suppléante

**Dorothee VERWAERDE** : Représentante des usagers - titulaire

*Les représentants des Usagers œuvrant dans le champ de la santé mentale sont joignables aux coordonnées ci-dessous*

### L'Envol dunkerquois affilié à l'UNAFAM

Maison de quartier  
49 rue de la paix  
59140 Dunkerque  
06 44 84 67 39  
amoreews@gmail.com

### Association UNAFAM

Mme DISSELKAMP :  
06.62.56.18.36  
annette.disselkamp@univ-lille.fr

### Marylaure Caloone

Médiatrice non-médicale  
03 28 24 40 62

### Association UDAF

Mme VERWAERDE

### Virginie Pecqueux

Médiatrice non-médicale  
03 28 43 47 76

## PERMANENCE REPRÉSENTANT DES USAGERS

**Des permanences** avec un représentant des usagers est ouverte à l'ensemble des patients.

Pour plus de renseignements merci de vous rapprocher du cadre de santé ou consulter l'affichage de la structure.

## POINT D'ACCÈS AU DROIT

**Des permanences** sont assurées par les avocats du barreau de DUNKERQUE et sont ouvertes à l'ensemble des patients hospitalisés pour les domaines liés au travail, logement, divorce etc.

Elles ont lieu sur les sites du **Nombre d'Or à CAPPELLE-LA-GRANDE** et la **Tonnelle à DUNKERQUE**.

Pour plus de renseignements merci de vous rapprocher du cadre de santé ou consulter l'affichage de la structure.

Pour toute réclamation vous pouvez écrire à :  
Commission des Usagers - 790 Route de Loche - 59270 BAILLEUL  
Contacter le 03.28.43.46.66 pour toute demande de renseignements